

Délibération 2024-010

SEANCE DU 30 JANVIER 2024

Date de la convocation : vendredi 26 janvier 2024

Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 12
Nombre de conseillers votants : 18

L'an deux mil vingt-quatre, le mardi trente janvier, à dix-neuf heures trente minutes, s'est réuni en séance publique et ordinaire, au lieu habituel de ses séances, le Conseil Municipal de Saint-Sauveur-le-Vicomte, sous la présidence de Monsieur Eric BRIENS, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs BRIENS Eric, LACOLLEY Daniel, LEVOYER Thérèse, HAVARD Georges, GALLUET Bruno, LEJOLLY Annie, ROUXEL Dominique, MAUGER Sylvie, SOURD Annie, OHEIX Yoann, VASSELIN Denise, MAUROUARD Arnaud.

Pouvoirs : HAIRON Josiane (pouvoir à HAVARD Georges), RIES Stéphanie (pouvoir à LEVOYER Thérèse), LELUBEZ Marlène (pouvoir à GALLUET Bruno), BURNEL Sébastien (pouvoir à LACOLLEY Daniel), LELANDAIS Guillaume (pouvoir à LEJOLLY Annie), BEHELLE Anthony (pouvoir à BRIENS Eric).

Excusée : TRAVERT Dominique.

Secrétaire de séance : MAUGER Sylvie

Objet : PERSONNEL COMMUNAL – CONTRAT ACCROISSEMENT ACTIVITE

Monsieur le Maire fait savoir qu'il convient d'ouvrir un poste non permanent lié à un surcroît d'activité au centre technique municipal. Il propose donc la création d'un poste non permanent sur le grade d'adjoint technique à temps complet rémunéré sur le 1^{er} échelon du grade à compter du 01.03.2024, pour une durée d'un an.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Donne son accord à la création du poste non permanent présenté ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents se rapportant à cette décision

Ainsi délibéré les jours, mois et an susdits

Pour extrait conforme,

Le Maire,



Eric BRIENS